

BULLETIN D'INFORMATION ISPB

Septembre-Octobre 2016

A vos agendas

Pensez à noter ces dates.

Prochaine(s) réunion(s) :

- 1. Conseil ISPB: lundi 21/11/2016 à 17h30 Salle du Conseil
- 2. Commissions Pédagogiques : Mardi 18/10/2016 à 10h et Mardi 29/11/2016 à 14 h Salles à confirmer
- 3. Conseil ISPB: jeudi 16/02/2017 à 17h30 Salle du Conseil
- 4. Conseil ISPB: jeudi 13/04/2017 à 17h30 Salle du Conseil
- 5. Conseil ISPB: jeudi 18/05/2017 à 17h30 Salle du Conseil
- 6. Conseil ISPB: jeudi 08/06/2017 à 17h30 Salle du Conseil
- 7. Conseil ISPB: jeudi 06/07/2017 à 17h30 Salle du Conseil

Pour le bulletin

Si vous avez des informations à mettre dans le bulletin, n'hésitez pas à contacter Véronique DOVIS : <u>veronique.dovis@univ-lyon1.fr</u>



QUESTIONS AG PERSONNELS DU 02 SEPTEMBRE 2016

L'AG de rentrée du 2 septembre 2016 s'est déroulée sous forme d'une conférence / questions : pour certains sujets, un temps de réflexion a été donné après la présentation, à des groupes définis « géographiquement » dans l'amphithéâtre et chaque groupe devait rédiger une question fermée et une question ouverte sur le sujet évoqué. Certaines questions ont été traitées pendant l'AG. Les autres ont été ramassées et voici mes réponses.

Questions fermées : réponse par oui, non (enfin, presque...)

- 1. Peut-on revenir en arrière sur la PACES ? OUI
- 2. Est-ce que l'ISPB peut être pilote pour expérimenter l'alternative à la PACES ? OUI et NON. Non, car actuellement la participation à une expérimentation PACES nécessite l'engagement de toutes les composantes Santé d'une université. Oui peut-être car cette condition risque d'être modifiée, notamment sur des nouvelles expérimentations qui devraient être proposées dans les mois qui viennent.
- 3. L'augmentation du nombre de redoublants est-elle due à la bonne qualité (examens ?) de la formation ? Elle est probablement liée à la conjonction d'une exigence de la part des enseignants et d'un niveau de travail plus faible de la part des étudiants.
- 4. L'allongement des études : est-ce vraiment un sujet adapté au contexte actuel ? Non
- 5. La mise en place d'un tutorat pourra-t 'elle limiter le nombre de redoublants ? Oui probablement en DFGSP2 pour obtenir un niveau homogène des étudiants qui sont originaires de 3 sites de PACES.

Questions ouvertes:

- 6. Que peut-on faire pour augmenter le nombre de salles d'ED (et éviter les problèmes de non affectation de salles) ? Il est prévu de nouvelles salles d'ED dans la tranche 2 de la requalification et une réorganisation de ces salles entre le site de Rockefeller et celui de Laennec. Il faut être encore un peu patient, mais cela risque d'être insuffisant étant donné les projets d'augmentation de nombre d'étudiants dans la composante ISTR (Institut de Sciences et Techniques de Réadaptation). Une gestion transversale, rationnalisée et efficace sur l'ensemble du site Santé-Est peut également aider à diminuer ce problème récurrent.
- 7. Congrès FIP: comment peut-on trouver des lignes directrices communes vue la diversité des études de pharmacie? Je vous dirai cela à mon retour de cette conférence... Mais il faut savoir que dans certains pays, le diplôme de Pharmacien ne concerne que l'officine, et pas l'industrie ou la biologie médicale par exemple.
- 8. Comment mettre en place des outils de contrôle pour s'assurer de l'assiduité des étudiants ? Difficile, car nous sommes toujours partagés entre avoir un large auditoire contraint de venir (donc non motivé et source de désordre) et un auditoire plus restreint mais attentif. Il est de plus en plus décrit une attirance des étudiants pour des enseignements interactifs et hybrides (mise à disposition de supports, surtout vidéos, combinés à des ED interactifs ou des gestions de projets..).
- 9. Les formations paramédicales seront-elles réellement assurées par les universités ? A quelle échéance ? Quid des préparateurs ? Pour l'instant, les formations des IFSI (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) sont toujours assurées dans les écoles d'infirmiers, mais sous la houlette de l'université qui est garante des programmes et des délibérations, et donc de la délivrance du diplôme. Pour les préparateurs, une réflexion est en cours, mais on se heurte à un besoin de proximité des centres de formation et donc à une difficulté de tout centraliser sur 24 facultés de Pharmacie. Affaire à suivre.
- 10. Qu'en sera-t-il de l'allongement des études : comment est-il envisagé par les différentes filières ? Pour l'instant, l'idée de cet allongement est abandonnée par les conseillers des ministères (Santé et MESR).

- 11. Année de la mise en place définitive de la réforme PACES ? Est-ce qu'en 2018 ce sera fait ? Je suppose que la question concerne l'ensemble de la réforme des études de Pharmacie, et pas uniquement l'année de PACES. Dans cette hypothèse, la réforme du 3ème cycle des études de Santé est en cours. Actuellement, le dossier le plus avancé (car traité en priorité par la CNEMMOP: Commission Nationale des Etudes de Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie). Le Pr Dominique Porquet vient de recevoir une lettre de mission pour envisager les différents aspects de ce 3ème cycle au niveau des études de Pharmacie: cycle court pour Officine et Industrie et cycle long pour les DES (Diplôme d'études spécialisées) de Biologie Médicale, Pharmacie et IPR. A suivre donc dans les mois qui viennent, pour une mise en application pas avant 2018.
- 12. Comment développer un esprit d'école, de fierté d'appartenir à l'ISPB parmi les étudiants, pour, entre autre, augmenter leur motivation ? Excellente question ! Les rendre fiers de leur faculté, en communiquant les bons classements de notre faculté, en les informant bien des spécificités (doubles cursus, par exemple) et en étant soi-même, en tant qu'enseignant fier de notre faculté. Il me semble qu'un discours positif, sur l'ensemble des filières est également important. Même si la situation de l'officine est moins bonne qu'il y a quelques années, il faut éviter le catastrophisme ambiant. Autre élément : il me semble qu'il faut limiter, voire supprimer les possibilités de passerelles vers les études de médecine ou odontologie, car ces passerelles attirent un public peu intéressé par les études de Pharmacie (même si on s'aperçoit que des étudiants en Pharmacie par « dépit » rebondissent et s'épanouissent dans leur cursus chez nous).
- 13. Si on a des effectifs aussi importants de redoublants/triplants chaque année, va-t'on envisager d'augmenter le nombre de groupes de TP ? Rappel : nombre d'étudiants par groupe limité. Actuellement, le nombre de redoublants est assez identique d'une année à l'autre, ne causant pas une augmentation subite des effectifs (contrairement à la première année de DFGSP2 où les 30 redoublants avaient entrainé la création d'un groupe supplémentaire ensuite en DFGSP3 et DFASP1). Nous sommes coincés entre un effectif par groupe limité, mais aussi des contraintes de calendrier et d'occupation des salles ED et TP. Si nous pouvons nous éviter d'augmenter le nombre de groupe, c'est préférable. Si un nombre important de redoublants nous oblige à la faire, nous le ferons comme nous l'avons déjà fait.
- **14. Combien y a-t-il de redoublants en 5 année dû au CSP ?** Actuellement, 2 étudiants sont bloqués en DFASP2 (5^{ème} année) pour non réussite au CSP.

Christine VINCIGUERRA



ARTICLE PROPOSE PAR LUC ZIMMER PARU DANS LE JOURNAL (GRAND PUBLIC) SCIENCE & SANTE DE l'INSERM AU SUJET DU LABORATOIRE CRNL

6 Science

ACTUALITÉS PEST FONDAMENTAL



d'agoniste biaisé. Mais sa réalité n'a été démontrée que de manière Indirecte chez l'animal. Une équipe Inserm de Lyon vient de prouver son existence grâce à l'imagerie fonctionnelle.

Des traitements sans effets secondaires ? Voilà ce dont rêvent tous les pharmacologistes... et les patients. Or, certains médicaments agissent par fixation sur des récepteurs situés au niveau des membranes de leurs cellules cibles, ce qui entraîne différents types de réactions biochimiques dans celles-ci. Ces réactions sont parfois celles recherchées: c'est l'effet pharmacologique. D'autres, en revanche, provoquent des effets indésirables. Utiliser des molécules qui ne déclenchent que le type de réaction cellulaire voulue pourrait donc ouvrir la voie à des médicaments plus efficaces et mieux tolérés.

Une équipe du Centre de recherche en neurosciences de Lyon, dirigée par Luc Zimmer, s'est ainsi intéressée à un concept particulier : celui des agonistes biaisés. Les agonistes sont des molécules qui, en se fixant sur des récepteurs particuliers

- Protéines G. Elles permettent le transfert d'information à l'intérieur de la cellule, en y déclenchant ou inhibant certaines réactions biochimiques.
- ::IRM fonctionnelle. Technique d'imagerie médicale (2D ou 3D) utilisée pour étudier le fonctionnement du cerveau
- Cognition. Ensemble des processus mentaux qui se rapportent à la fonction de connaissance tels que la mémoire, le langage, le raisonnement, l'apprentissage, etc., par opposition aux domaines de l'affectivité

Luc Zimmer: unité 1028 Inserm - Université Claude-Bernard-

♦ G. Becker *et al. Scientific Reports*, 23 mai 2014 doi: 10.1038/srep24433

dans les membranes cellulaires, ceux couplés aux protéines G : (cibles de 30 à 40 % des médicaments actuels), entraînent une cascade de réactions dans nos cellules via l'activation de plusieurs de ces protéines. Les agonistes biaisés, en revanche, activent un autre type de récepteurs, couplé à un seul type de protéine G, ce qui déclenche une réponse pharmacologique très précise. Mais leur existence n'a été démontrée, jusqu'à présent, que de façon indirecte sur des modèles animaux. « Il a ainsi été proposé que les agonistes biaisés pouvaient se fixer sur certains récepteurs dont les localisations dans le cerveau dépendent de la nature de la protéines G qui leur est associée, souligne Luc Zimmer, Mais il n'avait pas été démontré, jusqu'à notre étude, que des régions du cerveau pouvaient ainsi être spécifiquement activées. »

Les chercheurs lyonnais ont donc étudié. chez le rat, les effets de la fixation de deux agonistes biaisés (F13714 et F15599), d'un agoniste classique (8-OH-DPAT) et d'un antagoniste - une molécule qui se lie à un récepteur et le bloque - sur une famille de récepteurs à sérotonine : les récepteurs 5-HT1A. Situés au niveau du cerveau, ils sont largement étudiés dans le traitement de l'anxiété et de la dépression. L'équipe de Luc Zimmer est ainsi parvenue à déterminer, par IRM fonctionnelle ; quelles zones cérébrales sont stimulées par ces agonistes biaisés: F15599 active des aires corticales bien délimitées, totalement distinctes de celles de F13714 ; l'agoniste classique, 8-OH-DPAT, active, quant à lui, un grand nombre d'aires cérébrales mais de façon indistincte alors que l'antagoniste, logiquement, ne stimule aucune région.

« Outre que c'est la première fois que l'on démontre de facon directe les effets focalisés des agonistes biaisés, précise Luc Zimmer, nous espérons contribuer, par l'imagerie, au développement de médicaments aui auront une action beaucoup plus ciblée au niveau du cerveau. » Et le chercheur de préciser : « Nous pourrions ainsi imaginer utiliser des agonistes biaisés pour activer plutôt une région liée à la cognition , pour le traitement de la maladie d'Alzheimer par exemple, ou plutôt une région motrice pour le traitement de la maladie de Parkinson, » Stéphany Mocquery

IRM fonctionnelle (effet BOLD) de cerveaux de rats, en présence de différents agonistes des récepteurs cellulaires 5-HT1A. L'agoniste classique, 8-OH-DPAT, active des régions plus étendues que F13714 et F15599, les agonistes biaisés, car ceux-ci se fixent uniquement sur certains sous-



bioMérieux/HCL Deux laboratoires, un OBJECTIF

Industrie Laboratoires

bioMérieux/HCL

Deux laboratoires, un objectif

Depuis 2002, bioMérieux et les Hospices civils de Lyon collaborent au sein de laboratoires partagés. Nouveaux locaux, nouveaux accords... 2016 marque un tournant pour cette alliance stratégique dans le domaine de l'immunosuppression et du risque infectieux.



te partenariat bioMérieux/ HCL, alliant expertise médicale, recherche académique et innovation diagnostique, est « résolument innovant », se réjouit-on au laboratoire.

on, Grange Blanche, hôpital Edouard-Herriot. Le balisage permet de rejoindre, au milieu des travaux, le Pavillon P de transplantation, néphrologie et immunologie au fond du campus. L'ascenseur conduit les officiels au 5° étage du bâtiment vieillissant. Près de quinze ans après le démarrage de leur partenariat de recherche public-privé (PPP), initié par le Dr Christophe Mérieux et le Pr Pierre Miossec, bioMérieux et les Hospices civils de Lyon (HCL) ont inauguré fin mai les installations flambant neuves de leur laboratoire commun de recherche. Cette initiative est née de « la rencontre entre deux individus différents aux visions parallèles ». Si le premier n'est plus là pour en témoigner, le second, chef du service d'immunologie clinique et rhumatologie, se souvient encore de « l'odeur de campagne » qui régnait dans ce lieu alors en très mauvais état. Et pour cause, c'était là que Jean-Louis Touraine, professeur de médecine et praticien aux HCL, avait installé son animalerie...

Au-delà de l'inauguration des locaux, la journée était aussi l'occasion de renouveler le contrat pour cinq ans, de l'élargir à l'université Claude-Bernard Lyon 1, et de célébrer la labellisation par le ministère de la Recherche et la collaboration avec deux big pharma (Sanofi et GSK). Au vu du succès de leur première collaboration, initiée en 2002 pour la recherche sur la polyarthrite rhumatoïde et qui a progressivement été recentrée sur le sepsis (syndrome inflammatoire grave), un deuxième laboratoire commun a vu le jour en 2009 au sein du service d'hématologie du centre hospitalier Lyon-Sud sur le thème de l'oncologie. Álain Mérieux, président de la Fondation du même nom, s'est félicité du chemin parcouru, rappelant que la région détient une longue tradition de PPP, qui a notamment abouti à la création de Lyonbiopôle et de l'Institut de recherche technologique BioAster.

Une recherche au plus près

Ces laboratoires communs sont « une réussite totale » et sont « enviés par beaucoup », complète Dominique Deroubaix, directeur général des HCL. « Le renforcement des synergies entre recherches amont et translationnelle, domaine académique et monde socio-économique, sont des priorités de l'université Claude-Bernard Lyon 1 », explique Fabrice Vallée, vice-président de la commission recherche du conseil académique. Les 940 m² de laboratoires communs rassemblent sur les deux sites une trentaine d'experts chercheurs, cliniciens, ingénieurs, techniciens et statisticiens focalisés depuis 2014 sur la thématique de l'immunosuppression et du

risque infectieux. Etablir un diagnostic le plus rapidement possible et définir le profil immunitaire des patients sont des besoins majeurs afin de cibler le meilleur traitement immunostimulant. Les partenaires disposent d'une biobanque de 15 000 échantillons.

Deux biomarqueurs en essais cliniques

Une étude observationnelle sur près de 800 patients souffrant d'infections graves ou d'agressions inflammatoires sévères dans six services de réanimation a permis de valider deux biomarqueurs de la réponse de l'hôte, actuellement en développement. Les inclusions sont en cours pour une seconde étude observationnelle du suivi immunitaire avec Bioaster sur 550 patients. « Le projet devrait se terminer fin 2018, commente Alexandre Pachot, directeur du département biomarker & medical diagnostic discovery chez bioMérieux. Il pourrait nous permettre de transférer d'autres biomarqueurs en développement. Une étude en cours à Lyon-Sud pour valider les marqueurs identifiés sur 30 patients immunodéprimés après une chimiothérapie devrait se terminer fin 2016. « Cette étude vise aussi à explorer la réactivation des virus endogènes par séquençage comme indicateurs du statut immunitaire », détaillet-il. Une seconde étude devrait voir le jour en 2017 pour étendre ce concept aux leucémies aigues sur 150 patients. Les retombées sont aussi d'un autre ordre : ce PPP a déjà permis, depuis 2009, le dépôt de 10 brevets et la parution de 68 publications scientifiques.

Juliette Badina





Classement des universités : la France dégringole

© Capital.fr Publié le 22/09/2016 à 15:09 | Mis à jour le 22/09/2016 à 16:09



Les facs tricolores perdent du terrain dans trois des principaux palmarès des meilleures universités dans le monde.

Jamais deux sans trois : déjà au plus mal dans les palmarès de Shanghai et de QS, les universités françaises sont à la dérive dans un autre classement mondial de référence, <u>celui de Times Higher Education</u> (un magazine britannique), dévoilé mercredi. On en recense plus que 4 parmi les 200 premières, contre 5 l'année précédente, et 3 d'entre elles affichent un classement en net recul par rapport à l'année précédente.

>> VIDEO. Enseignement supérieur : le retard français malgré les grandes écoles

Ainsi, l'Ecole normale supérieure (ENS) a glissé de la 54 à la 66ème place, tandis que l'école Polytechnique a perdu 15 rangs, de la 101ème à la 116ème. L'Université Pierre et Marie Curie dérape quant à elle de la 113ème à la 121ème position. Seule Paris-Sud progresse, du 188 au 179ème rang. Très loin des leaders, le trio de tête étant composé de l'université d'Oxford (Royaume-Uni), du California Institute of Technology (Etats-Unis), et de Stanford (Etats-Unis).

Au <u>classement de QS</u> (Quacquarelli Symonds, un groupe britannique), publié début septembre, on retrouve les mêmes facs françaises aux premières places... avec une dégringolade similaire. L'ENS chute de 10 rangs (de la 23ème à la 33ème), Polytechnique de 13 rangs (de 40ème à 53ème) et Pierre et Marie Curie de 4 rangs (137ème à 141ème). Là encore, les établissements tenant le haut de l'affiche sont anglo-saxons : le Massachusetts Institute of Technology devance Stanford et Harvard.

La sanction avait été plus ou moins la même lors de la sortie <u>du palmarès de Shanghai</u> (publié par le groupe ShanghaiRanking Consultancy), à la mi-août, où l'Université Pierre et Marie Curie avait glissé du 36ème au 39ème rang, la fac de Paris-Sud de la 41ème à la 46ème place, tandis que l'Ecole Normale Supérieure était tombée de 15 marches pour se retrouver 87ème. Le podium mondial étant cette fois composé de Harvard, Stanford et Berkeley.



Certes, le fait que les universités françaises n'occupent pas les toutes premières places de ces palmarès <u>n'est</u> <u>pas vraiment une surprise en soi</u> : généralement plus petites que leurs homologues anglo-saxones, elles ont souvent du mal à briller dans les classements internationaux de référence. Mais cette chute généralisée a tout de même de quoi inquiéter...

Les meilleures universités françaises...

... selon le classement de Times Higher Education :

- 1. Ecole Normale Supérieure (66ème mondiale)
- 2. Ecole Polytechnique (116ème)
- 3. Université Pierre et Marie Curie (121ème)
- 4. Université Paris-Sud (179ème)
- 5. Centrale Supélec (201-250)
- 6. Ecole Normale Supérieure de Lyon (201-250)
- 7. Université Paris Descartes (201-250)
- 8. Université Paris-Diderot Paris 7 (201-250)
- 9. Mines ParisTech (251-300)
- 10. Université d'Aix-Marseille (301-500)
- ... selon le classement de QS:
- 1. Ecole Normale Supérieure de Paris (33ème)
- 2. Ecole Polytechnique (53ème)
- 3. Université Pierre et Marie Curie (141ème)
- 4. CentraleSupélec (164ème)
- 5. Ecole Normale Supérieure de Lyon (177ème)
- 6. Université Grenoble-Alpes (206ème)
- 7. Sciences-Po (220ème)
- 8. Université Paris-Sorbonne (Paris IV) (221ème)
- 9. Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne (228ème)
- 10. Université Paris-Sud (241ème)
- ... selon le classement de Shanghai :
- 1. Université Pierre et Marie Curie Paris 6 (39ème mondial)
- 2. Université Paris-Sud Paris 11 (46ème)
- 3. Ecole Normale Supérieure Paris (87ème)
- 4. Université d'Aix-Marseille (entre la 101ème et la 150ème place)
- 5. Université de Strasbourg (101-150ème)
- 6. Université Paris-Diderot Paris 7 (101-150ème)
- 7. Université Joseph Fourier Grenoble 1 (151-200ème)
- 8. Université de Bordeaux (151-200ème)
- 9. Université Paris Descartes Paris 5 (151-200ème)
- 10. Université Claude Bernard Lyon 1 (201-300ème)



Conseil I Conseil ISPB du 1er septembre 2016

RELEVE DE DECISIONS DU CONSEIL DU JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2016

Point abordé	Décision(s) prise(s)	Suite(s) à donner et/ou
		date d'effet
Minute de silence en hommage de Stéphane FORESTIER, étudiant de 4 ^{ème} année, décédé le 31 juillet.		
1 Validation des CR des conseils des 28 avril et 9 juin 2016	Adoptés à l'unanimité sous réserve de quelques modifications du CR du 28 avril et du 9 juin	A diffuser sur le site intranet ISPB
2- Modifications des DU et DIU	Présentation des modifications proposées par Geneviève DIJOUX: - Changement du DIU en DU devant le désengagement de la faculté de Marseille qui arrête de faire cette formation Quelques changements de contenu.	Modifications à intégrer et envoyer les maquettes à la CFVU.
	- Modification du tarif: proposition de 1 400 euros en formation continue et initiale Vote sur la maquette pédagogique: adopté à l'unanimité La discussion a ensuite porté sur le public concerné et le conseil vote pour une restriction du public: médecins, maïeuticiens, odontologues, pharmaciens, vétérinaires pour le DU et préparateurs en pharmacie pour l'obtention d'une attestation de présence (et pas le DU): 3 voix contre, 1 abstention, 21 voix pour. Modification de public acceptée. Proposition des nouveaux tarifs non acceptée. Les tarifs mis au vote sont 1 400 euros en formation continue et 850 euros en formation initiale. Vote: 1 abstention, 24 voix pour. Nouveaux tarifs acceptés. Les autres modifications sont acceptées à l'unanimité. DU d'orthopédie: modification des tarifs (1 400 euros en formation continue et 1 000 euros en formation initiale): Vote: 6 voix contre, 3 votes blancs, 2 abstentions et 15 voix pour. Modifications acceptées.	Information de la commission de formation continue de la nécessité d'étudier ces demandes de modifications de DU en juin et non pas en septembre.
3- Modalités de Contrôles des Connaissances 2016-2017 des masters Sciences du médicament, Cancer et Ingénierie de la Santé.	Les MCC de ces masters sont discutés, ce qui est rendu difficile par une hétérogénéité des fichiers transmis. En résumé : - trois parcours dans le master Cancer, compensation des UE entre elles, mais pas entre semestre et note éliminatoire à <8, UE de stage et anglais non compensables. - trois parcours en Sciences du Médicament : pas de compensation entre les UE ni entre les semestres. - 8 parcours pour le master Ingénierie de la Santé, avec compensation entre certaines UE techniques et pas de compensation entre semestres et note éliminatoire < 7. Les MCC de ces trois masters sont adoptés à l'unanimité.	A envoyer à la DEVU pour passage devant CFVU.



Fin du conseil : 19h52

Relevé de décision rédigé par Christine Vinciguerra – Stéphanie Sentis-Patricia Gabriele, validé par Eric Bouvier.



Conseil ISPB du 20 septembre 2016

RELEVE DE DECISION DU CONSEIL DU 20 septembre 2016

Point abordé	Décision(s) prise(s)	Suite(s) à donner et/ou date d'effet
Campagne d'emploi des enseignants-chercheurs	Présentation du contexte par C.Vinciguerra - 10 demandes formulées par les départements pédagogiques (6 pour poste PR, 4 pour poste de MCF) pour 3 postes vacants (1 PR, 2 MCF). Annonce de la démission de Samira Khenniche, MCF en Pharmacie Galénique (après 10 ans de disponibilité) et du retour d'Arnaud Carlotti, MCF en mycologie (après une période de disponibilité depuis 2001) Points importants de la lettre de cadrage RH 2017 : rappels des priorités de Lyon 1 en matière de recrutement RH, les listes de demandes à remonter dans la limite de 150% du nombre d'emplois vacants, possibilité de demander la transformation d'un poste de MCF en PR pour des MCF hors classe avec HDR et qualifiés (n=2). Présentation des demandes : chaque responsable pédagogique et recherche présente la demande et répond aux questions des membres du conseil. Etude des profils recherche pour 2 demandes de MCF et vote du profil de recherche qui sera associé au profil pédagogique: - Poste de MCF Chimie Analytique :	La demande de poste de MCF en chimie analytique aura comme profil recherche celui proposé par le CNRL. La demande de poste de MCF en microbiologie aura comme profil recherche celui proposé par le CIRI. La demande de poste en DM concernera un poste de MCF.



Votes pour classer les 5 demandes de postes qui seront remontées en central :

Vote poste de PU à remonter en 1ère position

A – PU Biologie Cellulaire 4 voix **B – PU Biophysique**D – PU Législation
D – PU Maths/Stat
1 voix
E – Santé Publique/ Eco
4 voix

<u>Vote poste 2^{ème} poste de PU qui sera à remonter en 5^{ème} position</u>

A – PU Biologie Cellulaire 6 voix **B – PU Législation**C – PU Maths/Stat

D – Santé Publique/ Eco

7 voix

Vote pour le 1^{er} poste de MCU à classer en 2^{ème} position

A - MCU Chimie Ana1 voixB - MCU Chimie Théra6 voixC - Microbiologie3 voixD - Galénique5 voixE - DM21 voixF - Abstention0 voix

Vote pour le 2^{ème} poste de MCU à classer en 3^{ème} position

A - MCU Chimie Ana12 voixB - MCU Chimie Théra10 voixC - Microbiologie6 voixD - Galénique8 voixE - Abstention0 voix

Vote pour le 3^{ème} poste de MCU à classer en 4^{ème} position

A – MCU Chimie Théra 10 voix
B – Microbiologie 12 voix
C – Galénique 14 voix
D – Abstention 0 voix

La liste des demandes de poste émanant de l'ISPB est

donc:

1- Poste de PR en Biophysique,

2- Poste de MCF en dispositifs médicaux,

3- Poste de MCF en Chimie Analytique,

4- Poste de MCF en Pharmacie Galénique,

5- Poste de PR en Législation.

A envoyer avant le 12 octobre, avec une note de synthèse.

Fin du conseil: 20h57

Relevé de décision rédigé par Christine Vinciguerra - Stéphanie Sentis- Patricia Gabriele, validé par Jacques Volckmann



Conseil ISPB du 6 octobre 2016

RELEVE DE DECISIONS DU CONSEIL DU JEUDI 06 OCTOBRE 2016

Doint abardá	Décision/s) priso/s)	Cuito(s) à damas
Point abordé	Décision(s) prise(s)	Suite(s) à donner
Minute de silence en		et/ou date d'effet
Minute de silence en		
hommage à Claude CHAUMAT,		
MCF en Pharmacie Galénique,		
décédée le 31 juillet.		
1 Validation du CR du conseil	Sa validation est reportée au conseil du 21	A resoumettre au
du 20 septembre 2016.	novembre, après vérification de quelques points et	conseil de l'ISPB du 21
	un ajout.	novembre.
2 Compound domnioi FC	December of the sector of the	
2- Campagne d'emploi EC contractuel et BIATSS	Pour chaque demande, présentation en 3 minutes	
2017	de la demande par le responsable de la structure	
2017	demandeuse et discussion avec les membres du	
	Conseil.	
	Posto d'ancoignant contractuel (DACT) : 4	
	Poste d'enseignant contractuel (PAST) : 1 poste	
	vacant suite au départ en 2016 de Pierre Toulhoat	
	(PAST chimie analytique). Présentation par MA.	Decreeds >
	Bolzinger d'un profil enseignant associé à la filière	Demande à envoyer
	Industrie + Master pharmacie industrielle rattaché à	avant le 12 octobre,
	l'IPIL, axé sur les affaires réglementaires,	avec une note de
	expérience en industrie des produits de Santé	synthèse.
	Vote pour faire remonter cette demande : 24 voix pour, 0 voix contre, 0 vote blanc, 5 abstentions.	
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
	Postes de BIATSS :	
	5 demandes de maintien sur les 5 postes vacants :	
	2 postes d'adjoints administratifs au service de	
	scolarité (présentés par C.Vinciguerra),	
	1 poste d'adjoint technique dans le département	
	Sciences Biomédicales A (présenté par Anne	
	Doléans-Jordheim),	
	1 poste d'adjoint technique pour le SCAR (Service	
	Commun d'Animalerie de Rockefeller, (présenté par	
	Charles Dumontet) et	
	1 demande d'Assistant Ingénieur dans le	
	Département Sciences Physico-Chimiques et	
	Pharmacie Galénique (en remplacement d'un poste	
	IGE (présenté par Sandrine Bourgeois).	
	Vote pour faire remonter ces 5 demandes de	
	maintien, sans classement = à l'unanimité.	
	3 demandes de création :	
	1 poste d'adjoint technique au département	
	Sciences du Médicament (présenté par Luc	
	Rocheblave),	



	1 poste de secrétaire (adjoint gestion administrative) au département Sciences du Médicament (présenté par Roselyne Boulieu), 1 poste d'adjoint technique / animalerie SCAR (présenté par Charles Dumontet). Il est procédé à un classement de ces 3 demandes. Vote pour déterminer la demande de création en première position : - Adjoint technique/ département SM 28 voix - Secrétaire (adjoint gestion administrative) / département SM 1 voix - Adjoint technique / animalerie SCAR 0 voix Vote pour déterminer la demande de création en deuxième position : - Secrétaire (adjoint gestion administrative) / département SM 23 voix - Adjoint technique / animalerie SCAR 6 voix Les trois demandes de création de poste de BIATSS sont classées de la façon suivante : 1- Adjoint technique / département SM<, 2- Secrétaire (adjoint gestion administrative) / département SM, 3- Adjoint technique / animalerie SCAR.	Demandes à envoyer avant le 12 octobre, avec une note de synthèse.
2 suite- Transformation de support MCF Hors classe qualifié en support PU	F Hors classe transformation de poste MCF hors Classe, avec	
3- Validation de la composition des membres des commissions de travail	Sous réserve de la correction pour un élu étudiant, composition adoptée à l'unanimité.	A diffuser aux Présidents de Commission et sur le site Internet de l'ISPB.

Fin du conseil : 19h36

Relevé de décision rédigé par Christine Vinciguerra –Stéphanie Sentis- Patricia Gabriele, validé par Eric Bouvier.



CONSEILS UCBL

- ♣ CFVU du 06/07/2016
- CA du 12/07/2016
- **4** CA du 13/09/2016
- ♣ CFVU du 04/10/16
- CFVU du 20/10/16

DIVISION DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE



CFVU du 6 juillet 2016

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

<u>La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 6 juillet 2016 a approuvé</u> :

Délibération	Responsable de la mise en œuvre	Echéance
La proposition de répartition des crédits dans le cadre 9 ^{ème} tranches du FSDIE 2016	VP CFVU	immédiate
La proposition de répartition des crédits et des heures dans le cadre de l'appel à projet « Pratiques Pédagogiques Innovantes ».	VP déléguée à la Formation Initiale	immédiate
Les Modalités de Contrôle des Connaissances 2016-2017 des formations suivantes : - Diplôme d'Etat d'Audioprothésiste - Diplôme d'Etat d'Ergothérapeute - Certificat de capacité d'Orthophoniste - Diplôme d'Etat de Masso-Kinésithérapeute (1ère et 3ème année) - Diplôme de Formation Générale en Sciences Odontologiques - Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques - Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales (Lyon Est) - Diplôme de Formation Générale en Sciences Médicales (Lyon Sud) - Charte du Contrôle continu des connaissances et des aptitudes pour l'ensemble des diplômes dont la maitrise d'œuvre est confiée à l'IUT Lyon1 Cadrage des MCC des DUT (modulaires et hors modulaires) - Cadrage des MCC des Licences Professionnelles mises en œuvre par l'IUT - DU Marketing and Management In an International Context, Gestion des établissement sanitaires et sociaux, Etudes Technologiques Internationales, Préparation au diplôme de Comptabilité et Gestion, Audit Expert (IUT)	VP déléguée à la Formation Initiale	immédiate
Les calendriers de formation 2016-2017 suivants : - Masters MEEF de l'ESPE - Maïeutique Lyon Sud - Odontologie La modification du calendrier 2015-2016 du DFG de sciences odontologiques	VP déléguée à la Formation Initiale	immédiate



Les changements de responsables de formation suivants : Master mention Mécanique : Mme VINKOVIC Master mention Mécanique parcours modélisation et application en mécanique : M. VALIORGUE Master mention Informatique parcours TIWeb: M. THION Licence mention Mécanique parcours Ingénierie mécanique : Mme VP déléguée à la **LEGRAS** immédiate Formation Initiale Licence mention STAPS: M. WECKERLE Master 1 mention STAPS: APAS: M. CANADA DEUST Métiers de la Forme: M. GUILLOT DUT TC-SI : M. FLAMANT DUT Chimie: Mme SIGAUD DUT Génie Biologique : M. GHARSALLAOUI DUT TC : Mme GRIFFON

Avis	Responsable de la mise en œuvre	Echéance de validation
Le versement des subventions suivantes sur le budget 2016 de l'IUT : - 888.85 € au BDE du département Génie Biologique - 1447 € à l'association Student Club - 1000 € au BDE du département GMP	VP CFVU	Signature par le président
Le versement d'une subvention de 4 000 € au BDE ISFA sur le budget 2016 de l'ISFA	VP CFVU	Signature par le président
Le versement d'une subvention de 1000 € à l'AECDL sur le budget 2016 de l'UFR d'Odontologie	VP CFVU	Signature par le président
La convention cadre entre les universités et les lycées privés sous contrat d'association avec l'Etat à classes préparatoires aux grandes écoles de l'académie de Lyon	VP CFVU	Signature par le président
La convention-type de partenariat entre l'Université Claude Bernard Lyon1, le rectorat de l'académie de Lyon et les lycées privés sous contrat d'association avec l'Etat à CPGE scientifiques	VP CFVU	Signature par le président
L'avenant n°1 à l'accord de partenariat entre l'Université Claude Bernard Lyon1(ISPB) et l'EMLyon Business School	VP CFVU	Signature par le président
La convention de partenariat entre l'université Claude Bernard Lyon1 et l'association Mosaïque du Monde pour la mise en place d'un centre de formation agrée Linux Professionnal Institute (LPI)	VP CFVU	Signature par le président
La demande de domiciliation de l'association Fédération des Etudiants et Diplômés en IUT	VP CFVU	CA du 12 juillet
Les demandes de renouvellement de domiciliation de l'ensemble des associations étudiantes	VP CFVU	CA du 12 juillet
Le calendrier 2016-2017 des semaines d'enseignement	VP CFVU	CA du 12 juillet
Les tarifs de formation continue diplômant proposés par FOCAL pour 2016/2017	VP CFVU	CA du 12 juillet
Les tarifs de formation continue diplômante proposés par l'IUT pour 2016-2017	VP CFVU	CA du 12 juillet
Les tarifs d'inscription aux ateliers proposés par l'Université Ouverte pour 2016-2017	VP CFVU	CA du 12 juillet
Les tarifs d'inscription aux stages APPN proposés par l'UFR STAPS pour 2016-2017	VP CFVU	CA du 12 juillet

Le versement d'une subvention de 6000 € à l'AS Lyon1 sur le budget 2016 de l'IUT	VP CFVU	CA du 12 juillet
L'attribution de deux bourses étudiantes de 3000 € dans le cadre du programme Erasmus Mundus EACH sur le budget 2016 du		CA do 12 initlet
programme.	VP CFVU	CA du 12 juillet
Le remboursement de frais de transports pour 7 étudiants de l'UFR		
d'odontologie ayant participé à une Université d'été à Moscou dans		
la limite de 700 € par étudiant, sur le budget 2016 de l'UFR	VP CFVU	CA du 12 juillet
d'Odontologie.		
La demande de création du DU Laïcité : des idées, des pratiques	IID CELIII	CA du 12 juillet
présentée par l'ESPE	VP CFVU	CA du 12 juniet
La demande de création du DIU national de médecine polyvalente	VP CFVU	CA du 12 juillet
présentée par le CCEM	VICIVO	J
La modification du tarif d'inscription à l'AEU ORS pour 2016- 2017	VP CFVU	CA du 12 juillet
Les demandes de modification de DU et DIU suivantes proposées		
par le CCEM :		
- Francophone d'allergologie		
- Interprétation des essais thérapeutiques		
- Techniques de microchirurgie		
- Les lasers médicaux		
- Pathologie et éveil du sommeil de l'enfant		
- Pratiques addictives		
- Physiologie et pathologie du sommeil		
- Traitement de la calvitie		
- Qualification en médecine générale		
- Acupuncture scientifique	VP CFVU	CA du 12 juillet
- Chirurgie vaginale	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	, and the second
- Coloscopie		
- Construction et coordination des parcours de santé		
- Douleurs aigues et chroniques et soins palliatifs		
- Hémostase biologique et biochimie de l'hémostase		
- Imagerie et pathologie ostéo-articulaire		
- Imagerie en pathologie sportive		
- Médecine du sommeil appliquée à la gériatrie		
- Pathologie chirurgicale de l'épaule et du coude		
- Réflexion éthique et philosophie pour le soin		
- Transfusion et don du sang		

<u>La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 6 juillet 2016 a proposé :</u>

- La candidature de Mme Isabelle ROGOWSKI à la direction du service ICAP
- La candidature de Mme Brigitte PAULIGNAN à la direction du SOIE
- La candidature de Mme Anne PILLONNET à la direction de l'Université Ouverte

<u>La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 6 juillet 2016 a désigné comme représentants de la CFVU dans les différentes commissions et Groupes de Travail :</u>

- commission d'accueil et d'amélioration des conditions d'études des étudiants souffrant de troubles invalidants de la santé ou d'un handicap :

Pauline POINGT

Rémi CHARMELOT

- Comité de suivi L.M.D.



Cynthia SOCCHI (titulaire) Karla BROTTET (suppléante)

Hyldane BOUCARD (titulaire) Rémi CHARMELOT (suppléant)

Pauline POINGT (titulaire) Pauline LEMERSRE (suppléante)

- Groupe de Travail Lycées et continuum -3/+3

Karla BROTTER (titulaire) Ophélie GUIMARAES (suppléante)
Hyldane BOUCARD (titulaire) Cynthia SOCCHI (suppléante)
Rémi CHARMELOT(titulaire) Raphael JUNET (suppléant)

- Groupe de Travail Culture et Animation des Campus

Samira AZZOUZ MAACHE

Laurence CURTIL

Ophélie GUIMARAES (titulaire) Cynthia SOCCHI (suppléante)
Chloé RAMILIEN (titulaire) Claire VILLARD (suppléante)

Virginie PILLAT

- Groupe de Travail C2i

Philippe LALLE

Léa GAGET FOURNAUX (titulaire) Mohamed MAAMIR (suppléant)

- Groupe de Travail mobilité étudiante

Hyldane BOUCARD (titulaire) Céline PASCAUD (suppléante)
Pauline LEMERSRE (titulaire) Axel LE BOT (suppléant)

Benoit BERNAUD (titulaire) Marc-Antoine BALAS (suppléant)

<u>La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 6 juillet 2016 a élu comme représentants enseignants au GTVE :</u>

- Florence MORFIN SHERPA (circonscription Santé)
- Philippe LALLE (circonscription Sciences)
- Valérie DOS SANTOS et Emma GUILLET (circonscription Sciences et Technologie)

<u>La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 6 juillet 2016 a demandé des précisions complémentaires concernant :</u>

- Les modalités de validation du M1 Recherche Biomédicale

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 6 juillet 2016 a été informée :

- De la décision du ministère de ne pas mettre en place l'expérimentation du Contrôle Continu en Licence et de la nécessité en conséquence de mettre en place une 2^{ème} session pour les UE évaluées en CCI
- De la hausse des effectifs attendue en licence STS à la rentrée 2016 et des dispositions en préparation pour assurer l'accueil de ces étudiants.



La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 6 juillet 2016 a approuvé sur proposition des élus étudiants de la liste Inter Asso :

- Une motion à l'attention du ministère demandant à ce que le travail accompli autour du CCI à Lyon 1 soit reconnu et l'expérimentation possible.
- Une motion à l'attention de la gouvernance de l'Université rappelant la nécessité d'accueillir en licence tous les étudiants de l'académie qui le souhaitent et tous les étudiants en réorientation à l'intérieur de l'établissement.





Villeurbanne, le 19 juillet 2016

RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 12 JUILLET 2016

Partie A

- Le conseil d'administration a approuvé :
 - la désignation des directeurs des services communs suivants :
 - Jérôme GOFFETTE (Service Commun de Formation en Sciences Humaines et Sociales)
 - Brigitte PAULIGNAN (SOIE)
 - > Anne PILLONNET (Université Ouverte)
 - François POPP (SUAPS)
 - > Isabelle ROGOWSKI (ICAP)
 - les comptes consolidés 2015.
 - la désignation des grands électeurs UCBL dans le cadre des élections au CA de la ComUE.
 - la désignation des représentants de l'UCBL au Conseil de Surveillance d'EZUS et de la filiale LIP.
 - les modifications apportées au règlement intérieur du conseil d'administration.
- Le conseil d'administration a débattu des orientations en matière de budget et de ressources pour l'année 2017.
- ❖ Le conseil d'administration a approuvé une motion (soumise à la CFVU du 6 juillet par le collège des étudiants) dans laquelle il demande que les étudiants actuellement inscrits au sein des formations de l'UCBL et qui ont exprimé leur souhait de changement de filière à travers le portail CIELL 2, ne soient pas pénalisés par la forte augmentation des effectifs néo-bacheliers à la rentrée 2016.
- ❖ Le conseil d'administration a affirmé son soutien au Président de l'Université dans ses démarches pour l'élaboration, en lien avec les autres établissements, de la politique de site Lyon Saint-Etienne et l'engage à œuvrer pour la réussite du projet IDEX LYON2016.

- Le conseil d'administration a approuvé une motion dans laquelle il dénonce l'arrêt par le ministère du projet permettant l'organisation d'une expérimentation du Contrôle Continu Intégral et demande un cadre règlementaire pour que cette expérimentation soit mise en place pour la rentrée.
- Le conseil d'administration a évoqué en questions diverses les tableaux présentés lors de la CPE qui s'est réunie sur le mouvement interne, les résultats du groupe de travail sur le RIFSEEP et les difficultés rencontrées par les personnels administratifs au sein des services de scolarité.

Partie B

Le conseil d'administration a approuvé :

- Le calendrier des semaines d'enseignement
- Les tarifs 2016 2017 de formation continue diplômante présentés par FOCAL
- L'attribution de deux bourses dans le cadre du programme ERASMUS MUNDUS EACH
- Les créations et modifications de DU et DIU
- Les domiciliations des associations étudiantes
- La participation de 7 étudiants de la Faculté d'Odontologie à l'Université d'été de Médecine et Stomatologie de Moscou
- ▶ Le tarif 2016 2017 d'inscription individuelle aux ateliers de l'Université Ouverte
- Les tarifs 2016 2017 de formation continue diplômante proposés par l'IUT Lyon 1
- Les tarifs 2016 2017 des stages Activités Physiques Pleine Nature proposés par l'UFR STAPS
- Les tarifs 2016 présentés par l'Animalerie Lyon Est Conventionnelles et SPF ALECS
- Les propositions du conseil du SIUAPS du 23 juin 2016
- Le protocole de gestion des évènements festifs à l'UCBL
- Les tarifs de la Cellule Congrès
- Les tarifs 2016 2017 du Pôle de la Forme présentés par l'UFR STAPS
- La mise en place d'une surcotisation de l'assurance vieillesse pour les agents non titulaires de l'Etat à temps partiel
- La vente de matériel géométrique Aleph pour le compte de l'IREM

- La demande d'autorisation de vente de la brochure « Créer avec GeoGebra » présentée par l'IREM
- Les tarifs de nouvelles prestations proposées par le service infographie posters de l'Observatoire de Lyon
- L'adhésion 2016 à l'Association CRI IUT regroupant les informaticiens des IUT de France

Partie C

- ❖ Le conseil d'administration a été informé des délibérations de la CFVU du 6 juillet 2016.
- ❖ Le conseil d'administration a été informé :
 - Du versement d'une subvention au BDE de l'ISFA
 - Du versement d'une subvention à l'Association Sportive de Lyon 1 sur le budget de l'IUT Lyon 1
 - Du versement d'une subvention au BDE du Département Génie Biologique de l'IUT Lyon 1
 - Du versement d'une subvention à l'Association des Etudiants en Chirurgie Dentaire de Lyon
 - Du versement d'une subvention à l'Association Student Club sur le budget de l'IUT Lyon 1
 - Du versement d'une subvention au BDE du Département GMP de l'IUT Lyon 1
 - Du versement d'une subvention à l'Association Centre Terre sur le budget 2016 de l'IUT Lyon 1





Villeurbanne, le 15 septembre 2016

RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 SEPTEMBRE 2016

Partie A

Le conseil d'administration a approuvé :

- la désignation d'Angéline DURAND VALLOT en qualité de Directrice du Service Commun d'Enseignement des Langues (SCEL)
- la désignation du Docteur Caroline COMBES en qualité de Directrice du SUMPPS
- la lettre de cadrage « politique des ressources humaines » pour l'année 2017
- la lettre de cadrage budgétaire 2017
- le bilan social de l'UCBL 2015
- la publication des emplois d'enseignants du 2nd degré campagne 2017 (10 demandes + 1 demande d'emploi supplémentaire à l'ESPE liée au départ en retraite de l'enseignant actuellement en fonction)
- la mise en place du Contrat d'Engagement et de Soutien Pédagogique (CESP)
- Le conseil d'administration a été informé de l'avancement du projet IDEX.

Partie B

Le conseil d'administration a approuvé :

- Les tarifs de formation continue diplômante présentés par FOCAL (modifications)
- les tarifs 2016 présentés par le PGF Sciences relatifs à l'animalerie DUBOIS
- les tarifs d'inscription à la 13^{ème} édition des JORRESCAM présentés par l'UFR STAPS
- les tarifs 2016 2017 de restauration des personnels CROUS

- une remise gracieuse
- les tarifs présentés par la Cellule Congrès
- les tarifs présentés par le PGF Santé relatifs à la plateforme ANICAN Image
- ❖ Le conseil d'administration a proposé au Président deux admissions en non-valeur.

Partie C

- Le conseil d'administration a été informé des délibérations de la CFVU du 6 septembre 2016.
- ❖ Le conseil d'administration a été informé de l'attribution par l'Université Lyon 1 de trois logements en Convention d'Occupation Précaire (COP)
- ❖ Le conseil d'administration a été informé :
 - du versement d'une subvention à l'Association Sportive de Lyon 1 sur le budget 2016 de la FST
 - du versement d'une subvention à l'Association des Etudiants Scientifiques CQFD pour sa participation à l'organisation de la Fête de la Science 2016



DIVISION DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

CFVU du 4 octobre 2016

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

<u>La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 4 octobre 2016 a approuvé</u> :

Délibération	Responsable de la mise en œuvre	Echéance de validation
La présentation des actions dans le cadre du plan licence a conduit la CFVU du 4 octobre a prendre les décisions suivantes : - Reconduction des HRS pour les fonctions «Référents pédagogiques» et «directeur des études» - Accompagnement du CCl par l'attribution d'heures d'enseignement. - Accompagnement des Khôlles par l'attribution d'heures Plan licence - Renforcement du tutorat par l'attribution d'heures Plan licence	VP CFVU	Immédiate
Proposition de répartition des subventions de fonctionnement et d'investissement aux associations par le GTVE : Montant subventions d'investissement : 53988 euros Montant subventions de fonctionnement : 31500 euros	VP CFVU	Immédiate
Désignation de 2 représentants étudiants élus à la CFVU pour le conseil de service de la MPU : Hyldane BOUCARD et Brune PERRY Le compte rendu de la CFVU du 6 septembre 2016 a été adopté à l'unanimité		

Les MCC 2016-2017 des formations suivantes ont été adoptées :

<u>Coefficients des Licences professionnelles :</u>

- Métiers de l'Industrie : Conception de produits industriels Parcours Conception et Chaîne Numérique
- Métiers de l'industrie : conception et amélioration des processus et procédés industriels Parcours Génie de la Production
- Métiers de l'industrie : conception et amélioration des processus et procédés industriels Parcours Lean manufacturing
- Métiers de l'industrie : métallurgie, mise en forme des matériaux et soudage Parcours : Chargé d'Affaire en Chaudronnerie Tuyauterie et Soudage
- Métiers de l'industrie: mécatronique, robotique Parcours Robotique, Automatisme et Vision Industriels
- Métiers de l'industrie : Conception de produits industriels Parcours : Bureau d'études et conception mécanique
- Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement Parcours Management Intégré, Qualité, Sécurité, Environnement
- Commercialisation de produits et services Parcours Technico-Commercial en Produits et Services Industriels
- Métier du commerce international Parcours : achats et Ventes à l'international
- Management des Activités Commerciales Parcours Management et Gestion de la Relation Client
- Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie Parcours Maintenance des Systèmes Industriels
- Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergies Parcours Maintenance et Intégration d'Installations Agroalimentaires et
- Maintenance et technologie : systèmes pluritechniques Parcours Génie et Maintenance des Systèmes de Pompage
- Métiers de l'électricité et de l'énergie Parcours Chargé d'Affaires en Ingénierie Electrique
- Maintenance et Technologie : Technologie Médicale et Biomédicale Parcours Technologie des Equipements Médicaux
- Métiers des réseaux informatiques et télécommunications Parcours Réseaux industriels et Informatiques
- Maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable Parcours Gestion de l'Energie Electrique
- Métiers du BTP: Performance Energétique et Environnementale des Bâtiments Parcours Génie Climatique à Qualité Environnementale
- Métiers du BTP : bâtiment et construction Parcours Economie de la Construction
- Métiers du BTP : bâtiment et construction Parcours Réhabilitation des
- Métiers du BTP : Travaux Publics Parcours Conduite de Chantiers de Routes et de Voirie et Réseaux Divers
- Métiers du BTP : Travaux Publics Parcours Conduite de Projets de Routes et de Voirie et Réseaux Divers
- Chimie de Synthèse Parcours Synthèse Organique Fine à L'international
- Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement Parcours Mesures et Analyses Environnementales des Risques Chimiques
- Chimie analytique, contrôle, qualité, environnement Parcours Techniques Analytiques
- Chimie industrielle Parcours Instrumentation des Installations de Production Chimique

VP CFVU Immédiate

MCC ISTR: - Psychomotricité - Certificat de capacité en Orthophonie - Procédure suspension scolarité orthophonie MCC maïeutique adoptés Conseil Faculté du 22.09 SMa2, SMa3, SMa4 et SMa5. Master: **Modifications- compléments :** MCC compensation Biochimie et Biologie moléculaire MCC Santé publique MCC master biologie MCC master risque et environnement MCC compensation Master MEEF parcours EPS MCC compensation Master STAPS mention APA-S MCC compensation Master STAPS mention EOPS MCC compensation Master STAPS mention MS Nouveaux: MCC EEEA et compensation VP CFVU Immédiate MCC Sciences du Médicament et compensation - MCC Econométrie - MCC SOAC et compensation - MCC Chimie et Sciences de Matériaux - MCC Chimie et compensation - MCC Cancer et compensation - MCC Mathématiques appliqués et compensation MCC Energie et compensation MCC Actuariat MCC Matériaux Licences: Le vote des MCC de Licence STS a été reporté Diplôme actuaire de l'université de LYON

Avis	Responsable de la mise en œuvre	Echéance de validation
Conventions: - convention de coopération ESPE/ICLY - convention de partenariats avec l'UCBL et la FSCF - convention de partenariats avec le comité départemental de rugby à 13	VP CFVU	Signature par le président
Subventions: - versement d'une subvention de 2 300 € à l'Association BDE UFRAPS sur le budget 2016 de l'UFR STAPS -versement d'une subvention de 1 000 € au Club de Robotique de l'IUT Lyon 1 sur le budget 2016 de l'IUT Lyon 1 - versement d'une subvention de 3 700 € à l'Association Sportive de l'IUT Lyon 1 sur le budget 2016 de l'IUT Lyon 1	VP CFVU	Signature par le président
Tarifs: - Tarifs de participation des étudiants à la semaine Etudes décentralisées janv/fev 2017 - Erratum relatif aux tarifs d'inscription de FOCAL des masters et diplômes d'ingénieur	VP CFVU	CA du 25 octobre
Modification des tarifs des DU et DIU suivants : - DU orthopédie - DU phytothérapie - DU et DIU relevant du département de biologie humaine	VP CFVU	CA du 25 octobre
Procédure : - Suspension scolarité orthophonie		

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 4 octobre 2016 a été

- informée des:
 dernières évolutions du projet IDEX LYON 2016 et de la signature du contrat de site le vendredi 30 septembre avec Mme Najat Vallaud-Belkacem à l'Université de Lyon.
- principaux éléments de la rentrée : effectifs, suivi de l'utilisation des infrastructures pédagogiques.
- des candidatures retenues dans le cadre du contrat d'engagement et de soutien pédagogique

13/10/2016 5



DIVISION DES ETUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

CFVU du 20 octobre 2016

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

$\underline{\textbf{La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 20 octobre 2016 a approuv\'e}:$

Délibération	Responsable de la mise en œuvre	Echéance de validation
Licences STS - Licence mention génie civil	VP CFVU	Immédiate
- Licence mention mécanique - Licence mention mathématiques - Licence mention chimie - Licence mention EEEA - Licence mention informatique - Licence mention physique chimie - Licence mention physique - Licence mention sciences de la terre - Licence mention sciences SVT - Licence mention de la vie Unités d'enseignement:		
 Modifications des UE bio1004L et phy1004L portant sur le nombre d'heures présentielles <u>Transversales</u> Indication de la durée de la 2ème session pour les ECUE de transversales en épreuve 1 <u>Compléments Master</u> 	VP CFVU	Immédiate
 Master science du médicament Master matériaux Master informatique Master génie civil Master STS mention MEEF 2nd degré, parcours Physique Chimie Master STS mention MEEF 2nd degré, parcours CAPES de mathématiques Master MEEF Second degré Parcours Sciences de la Vie de la Terre et de l'Univers MCC Master UE Langue Compléments STAPS: Master 2 MPSI Master Etudes sur le Genre M1 EGAL APS Compensation Master Etudes sur Le Genre M1 EGAL APS 		
- Compensation Master Etudes sur Le Genre M1 EGAL'APS		

<u>Changements de responsables de formation</u> :		
 Master 1 sciences de l'information et des bibliothèques et information scientifique et technique, Thierry LAFOUGE remplace Agnieszka TONA Licence professionnelle mention métiers de l'information : archives, médiation et patrimoine parcours données et informations scientifiques et techniques, Chérifa BOUKACEM-ZEGHMOURI remplace Agnieszka TONA 	VP CFVU	Immédiate

Avis	Responsable de la mise en œuvre	Echéance de validation
Conventions: - convention de collaboration pédagogique INSA/POLYTECH, location de salle de TP et prestation enseignement de l'INSA - convention-cadre entre les universités et les lycées publics et privés sous contrat comportant des sections de techniciens supérieurs /Académie de Lyon - convention d'application entre les lycées publics et privés sous contrat comportant des sections de techniciens supérieurs et les universités /Académie de Lyon	VP CFVU	Signature par le président
Projet d'arrêté d'accréditation Master USTH, co-accréditation avec LYON1: - Co accréditation pour Master USTH Biotechnologie Médicale, Biotechnologie végétale, Pharmacologie - Co accréditation pour Master USTH Energie et développement durable	VP CFVU	Immédiate